

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2005

L'An Deux Mille Cinq, le 28 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 28 Juin 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Dominique BILLET, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Max AMIEL, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURAC, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOUMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Pierre COSTES (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Michel FRANQUES (Pouvoir à Madame Geneviève PARMENTIER), Christian CHAMAYOU (Pouvoir à Monsieur Henri JALBAUD-PUECH), Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Monsieur Gérard SOULOUMIAC), Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Elisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Jacques HUC, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE

Présents : 34

Votants : 39

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 5 - 86 / 2005 : CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION ALBIGEOISE – DÉFINITION DE LA COMPOSITION DES COLLÈGES CONSTITUANT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Pilote : Territoire d'agglomération

Monsieur Gérard POUJADE, rapporteur,

Conformément à l'article 26 de la loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, le Conseil de développement est consulté au cours de l'élaboration du projet d'agglomération ; le projet définitif lui est soumis pour avis. Cette loi précise que le Conseil de développement peut être saisi de toute question relative à la mise en œuvre du projet d'agglomération.

Conformément au Décret d'application du 21 décembre 2000, le Conseil de développement est créé par délibération de l'EPCI qui a décidé d'élaborer le projet d'agglomération. Sa composition doit faire l'objet d'une décision du Conseil Communautaire.

Le Conseil de développement de l'agglomération albigeoise a été créé par délibération du 19 septembre 2002. Sa composition était définie sous la forme de 4 collèges : économique, associatif, des organisations de salariés, des personnes qualifiées.

Associé à l'élaboration du Projet d'Agglomération de l'Albigeois sous la forme de groupes de travail thématiques, il a été réuni sous la forme collégiale lors de l'approbation du Projet, en octobre 2003.

Sa composition reflète la diversité des activités économiques, sociales, culturelles et associatives de l'aire urbaine. Pour autant, elle ne représente pas toutes les communes de la Communauté d'Agglomération et ne comprend pas d'élus.

Au terme de cette première année de mise en œuvre du Projet d'Agglomération, le moment est approprié pour un bilan et une réflexion sur le fonctionnement du Conseil de Développement, sur la définition de nouveaux champs de travail et sur le sens de son action.

Le bureau communautaire de l'agglomération albigeoise, sur proposition du comité exécutif, a donc travaillé à l'élaboration d'une nouvelle composition du Conseil de Développement, sur la base de sa composition initiale.

Je vous propose :

- de convoquer le Conseil de Développement existant en améliorant sa composition initiale et dès lors de créer un collège supplémentaire dit « collège d'élus ».
- de définir une nouvelle composition de chacun des cinq collèges du Conseil de Développement présentée dans l'annexe ci-jointe.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à convoquer le Conseil de Développement existant en améliorant sa composition initiale et dès lors de créer un collège supplémentaire dit « collège d'élus ».

✚ **DÉFINIT** une nouvelle composition de chacun des cinq collèges du Conseil de Développement comme présentée dans l'annexe ci-jointe.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Juin 2005

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



ORGANISMES PROPOSES POUR LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

▶ Collège du monde économique	18
▶ Collège du monde associatif	20
▶ Collège des organisations de salariés	13
▶ Collège de personnes qualifiées	10
▶ Collège des élus	21

TOTAL	82
--------------	-----------

Collège du monde économique

Chambre de commerce et d'industrie

Chambre d'Agriculture du Tarn

Chambre des Métiers du Tarn

Association des experts comptables du Tarn

Transport et services

Informatique et télécommunications

SYLOB

E-TERRA

Bâtiments Travaux publics

Fédération Départementale des BTP

Mécanique

SAFRA

Verrerie et matériaux de construction

VOA (Verrerie ouvrière d'Albi)

Artisanat

USAT (Union syndicale des artisans du Tarn)

Tourisme

Office du Tourisme d'Albi

Syndicat d'initiative de St Juéry

Commerce

Commission extra-municipale du commerce Albigeois,

Amicale des artisans et des commerçants du Saut du Sabo Arthés-Saint-Juéry,

Associations des commerçants de la Baute

Secteur bancaire et assurances

Banque de France

Crédit Agricole

Banque Populaire

Collège du monde associatif

Sport

OMEPS (Albi)

OMEPS de St Juéry

CDOS

Culture

Association de sauvegarde du vieil Albi

Espace culturel du Saut du Tarn

Musée Toulouse Lautrec

Logrifol (centre occitan culturel)

L'ATHANOR

Social

UDAF (Union départementale des associations familiales du Tarn)

Croix Rouge Française

Secours populaire

Secours catholique

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés du Tarn)

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Insertion et économie

PLIE ADELIA

Environnement et logement

PACT du Tarn

ADIL 81 (Association Départementale Information sur le Logement)

ASSOCIL

Tarn Habitat

Associations de consommateurs

UFC Que choisir

Collège des organisations de salariés

Syndicats des salariés

CFDT

CGT

FSU

UNSA

Union départementale CFE CGC

Union départementale FO

CFTC

Syndicats patronaux

Union des entreprises du Tarn

Jeune chambre économique

MEDEF

Syndicat agricole

FDSEA

Confédération paysanne

Syndicats de police

Alliance

Collège de personnes qualifiées

I Enseignement formation

Inspection Académique du Tarn

Enseignement universitaire

ENSTIMAC (école nationale supérieure des techniques industrielles et des mines Albi-Carmaux)

CHAMPOLLION

Enseignement secteur privé

Lycée professionnel privé
St Dominique

Ensemble scolaire d'Amboise Sainte Marie
Bon Sauveur

Enseignement secteur public

Lycée Fonlabour

Lycée Toulouse Lautrec

Lycée Rascol

Lycée Bellevue

Lycée Lapérouse

Collège des élus

Bureau Communautaire de la C2A